



# BULLETIN

**TRANSPORTATION DISTRICT 140**  
**DISTRICT DES TRANSPORTS 140**

*International Association of Machinists and Aerospace Workers*  
*Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

## À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA AIR CANADA

### SERVICES TECHNIQUES, LOGISTIQUE ET APPROVISIONNEMENT, EMPLOYÉS DE BUREAU ET FINANCES

#### DISCUSSIONS SUR L'ATTÉNUATION DES MISES À PIED

Le 18 février 2010, les représentants du District des transports 140 et les présidents des comités d'atelier de l'exploitation technique ont rencontré les représentants du gouvernement de Service Canada et les dirigeants d'Air Canada et d'Aveos.

Les représentants de Service Canada nous ont présenté un programme gouvernemental de travail partagé de l'assurance-emploi (AE) et nous ont expliqué les procédures d'admissibilité et exigences administratives pour en faire partie. La compagnie et le syndicat examinent présentement la viabilité de la mise en œuvre de ce genre de programme de travail partagé.

De plus, Air Canada a présenté au syndicat un autre calendrier Gantt 2010 pour la révision générale des trois (3) installations de révision générale à travers le réseau.

Aveos a présenté au syndicat leurs besoins en main-d'œuvre pour l'année 2010 par catégories et classes et nous a avisés que le nombre de mises à pied permanentes avait diminué. Malheureusement, le nombre de mises à pied temporaires a augmenté de 110 membres. Nous avons également été informés que la période de mise à pied temporaire s'étendrait sur une période de 3 à 7 mois et que certaines mises à pied pourraient prendre fin en 2011. Les deux compagnies s'imaginent que cette annonce représente une décision positive. Votre syndicat est en désaccord et a avisé Air Canada et Aveos que de manquer de respect à leurs employés de la sorte ne peut être propice à une croissance de la productivité.

Un avenant a été signé le 19 février par Air Canada qui permettra à nos membres d'utiliser de façon volontaire leur réserve d'heures spéciale comme mesure d'atténuation en plus des programmes qui ont déjà fait l'objet d'une entente (programme de congé autofinancé, programme spécial de congé sans solde et programme d'achat de congés).

Vos représentants rencontreront à nouveau les deux compagnies durant la semaine du 22 au 26 février.

L'AIMTA vous est reconnaissante de votre soutien constant et vous communiquera toute information à mesure qu'elle nous parviendra.

Syndicalement,

Fred Hospes  
Directeur adjoint régional

FH:ih

**BULLETIN N° 014 – ÉMIS LE 22 FÉVRIER 2010**  
**VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079  
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252  
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707  
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)